

# LIGUE D'AUVERGNE



# D'ESCRIME

Correspondance  
à adresser à : Gérard DULIN  
23 RUE J.PH. RAMEAU  
63800 COURNON  
☎/Fax 04.73.77.75.83  
gdulin@wanadoo.fr

Cournon le 11 octobre 2011

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 08 octobre 2011 SAINT FLOUR

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous.

Une minute de silence est observée en mémoire de MM. THIVAT Maurice, SABATIER Jean-Paul et de Me BAZETOUX qui nous ont quittés cette année.

- Etaient représentés les clubs et comités départementaux suivants :

- **ALLIER**

- club de MONTLUCON -----> ABSENT excusé
- club de VICHY -----> M.GUILLOT – Me CHEVALIER
- club CERCLE ESCRIME BOURBONNAIS -----> EXCUSE
- club de VILLEFRANCHE / ALLIER -----> M.JARRY
- club NORD ALLIER -----> ABSENT
- comite départemental -----> ABSENT

- **CANTAL**

- club d'AURILLAC-----> ABSENT
- club de MONTSALVY-----> ABSENT
- comite départemental-----> ABSENT

## FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME

- St FLOUR -----> M. SEGURET- M.VILLENEUVE

### • HAUTE LOIRE

- club les CADETS DU VELAY-----> ABSENT
- club de STE SIGOLENE-----> M. LEBORGNE (excusé)
- club d'YSSINGEAUX -----> ABSENT
- club de MONISTROL -----> M. POINAS
- club de CRAPONNE ..... > ABSENT
- comité départemental -----> ABSENT

### • PUY DE DOME

- club du STADE CLERMONTOIS-----> M. CHOY (excusé) pouvoir à Mme. ESNAULT
- club de CHAMPEIX-----> Mme. BELLANGER excusé pouvoir à Me. BELLANGER
- club d'ORCET-----> M.BIDEUX (Excusé)-pouvoir a M. TERRIER
- club d'ISSOIRE-----> ABSENT
- club de COURNON-----> Mme DUREISSEIX (excusée) pouvoir M. PICQUART
- club de CHAMALIERES -----> ABSENT
- club de MOZAC -----> Mme. DETRUIT –
- comité départemental -----> M. TERRIER

### •MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

- M. MOLLE Bernard -----> PRESENT
- Me. BELLANGER Michel -----> PRESENT
- DOCTEUR FRESSANGES -----> ABSENTE
- Mme DUBREUIL Catherine -----> ABSENTE (excusée)
- DUBREUIL Cédric -----> ABSENT
- GUILLOT Gérard -----> PRESENT
- VANNEREAU Sophie ----->ABSENTE (excusée)
- ESNAULT Elisabeth ----->PRESENTE
- M. CHOY -----> ABSENT (excusé)
- Mme RAMBERT-CANTON Gaëlle ABSENTE (excusée)
- M. DEGEORGE ----->ABSENT (excusé)
- M. FERRANDON ----->PRESENT
- M.PITOT Guy .....-> PRESENT
- M. DULIN Gérard -----> PRESENT

### • PERSONNALITES INVITEES

- M.BARILLET DRJSCS - Excusé
- M. LEYCURAS CROS Auvergne – excusé

## FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME

- 9 clubs représentés

- Le quorum étant atteint (48 voix sur 98 possibles), l'assemblée générale électorale peut commencer.

➤ 2 candidats se présentaient pour 4 places libres au comité directeur.

- M. VERBECKE Gérard du stade clermontois
- M. MARTINEAU Thierry du stade clermontois

### RESULTATS

- M. VERBECKE Gérard ----- 48 voix
- M. MARTINEAU Thierry ----- 48 voix
- Les 2 candidats sont élus

- Le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux élus.

**FIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE**

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

**DU 08 octobre 2011 A SAINT FLOUR**

- Le Président: demande l'approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 9 octobre 2010 au PUY EN VELAY et de l'A.G. financière du 06 juin 2011.

❖ **Approuvés à l'unanimité.**

- ❖ Arrivée de Mme CHEYROUSE Présidente du club d'AURILLAC et d'un Vice-président du Conseil Général du CANTAL

- **Rapport moral et d'activité du Président de la ligue sur la saison 2009 / 2010**

- ❖ Le président donne lecture de son rapport annuel et confirme le renouvellement des conventions avec le Conseil Régional d'Auvergne et avec la D.R.J.S.C.S. et le conseil régional.
- ❖ Le président souligne la baisse des effectifs et la création possible de 2 nouveaux clubs.
- ❖ Il souligne que l'augmentation du nombre de clubs et des licences demandée par la F.F.E en 2008 n'est pas atteinte, et que le but de l'augmentation du nombre de licences vise à assurer en priorité la pérennisation des postes et des salaires des maîtres d'armes.
- ❖ Vote pour le rapport moral du Président : (en annexe 1)
- ❖ Le maintien du secrétaire et du président, sur leur proposition d'abandonner leurs fonctions, est approuvé à l'unanimité des présents, ils finiront donc leur mandat mais ils espèrent une saison plus calme avec moins de perturbations inopportunes.

❖

❖ **Approuvé à l'unanimité.**

- **Rapport du trésorier :**

- ❖ Le trésorier M.MOLLE remet à chaque club présent un bilan financier, 1 bilan prévisionnel pour la saison 2011 / 2012, la balance générale des comptes.
- ❖ Le trésorier explique les différentes opérations des comptes de la saison sportive.
- ❖ La ligue ne complétera pour l'arbitrage que les championnats de ligue et la compétition horizon de ligue conformément au C.D. de juin 2011.

❖ Vote pour le bilan financier. (en annexe)

❖ **Approuvé à l'unanimité.**

# FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME

## ❖ Vote pour le bilan prévisionnel – ( en annexe)

❖ **Approuvé à l'unanimité**

- Rappel de M.MOLLE : pour la prochaine rentrée 2011/2012 les clubs demandent leur affiliation, conformément aux exigences de la F.F.E. avec 3 dirigeants et un enseignant, sans oublier les signatures et copies diverses, dès le début septembre sans attendre les licences des tireurs. Ceci évitera des retards et des litiges avec des clubs qui réclament des licences impossibles à satisfaire, si les documents d'affiliations ne sont pas complets la fédération bloque celles-ci, le trésorier de la ligue n'y est pour rien !
  
- **Rapport de Me. BELLANGER : ( en annexe)**
  - Me. BELLANGER remercie les maîtres d'armes qui l'ont aidé dans ses missions.
  - Commentaires sur les résultats des championnats de France et la fête des jeunes. Progression de nos tireurs
  - Il donne les grandes lignes de son programme pour la saison 2011 / 2012.
  - Rappel pour les inscriptions sur les cuirasses électriques ou les vestes, se reporter au règlement sportif. Voir les pages 100 et 101.
  - Rappel pour les nouvelles formations de cadres fédéraux
  - Cette saison renforcement des perfectionnement des catégories de minimes a juniors.
  - Chaque comité départemental peut organiser des stages ou des perfects autres que les petites catégories que leurs sont recommandées mais en prenant à sa charge les frais correspondants, la ligue n'assure en particulier que les indemnisations des M.A. pour les activités qu'elle organise.
  - En annexe résultats des C.D.F. et des classements nationaux correspondants
  
- **RAPPORT DE Me.MIR – Président de la commission des éducateurs.**
  - La formation permet d'obtenir un diplôme et de trouver un travail avec l'obtention d'un B.P.J.E.P.S. et d'un C.S. escrime au départ, les U.V. obtenues dans les ligues pour les diplômes d'animateur et d'éducateur apportant un certain nombre d'unités valorisées qui raccourcissent la formation.
  - La formation se fait en principe sur 2 ans pour un animateur.
  - Les éducateurs devront suivre une formation aux 3 armes, à l'arbitrage, à l'escrime artistique ainsi qu'une formation pour l'handicap.
  - Dans chaque club prévoir un cursus formation, si pas possible voir avec l'équipe technique qui pourra les aider.
  - Voir avec les conseils généraux pour obtenir des subventions pour les formations départementales.
  - Les stagiaires pourront suivre les formations dans les départements autres que le leur.
  - Me. MIR prévoit un calendrier de formation qu'il remettra aux comités départementaux.
  - Les stages régionaux sont obligatoires, c'est eux qui permettront la validation des U.V.

## FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME

- **DIVERS :**

- Le président peut fournir la liste du matériel que possède la ligue et leur lieu de stockage à ce jour.
- La ligue prévoit d'acheter 2 pistes.
- Un rendez vous entre les M.A , les dirigeants des clubs et M.PEETERS et un représentant de la D.T.N est
- prévu le 07 janvier 2012 après-midi. Nous vous tiendrons au courant pour confirmation. Un maximum
- de personnes est souhaité
- Formation au CREPS de VICHY, la ligue prendra à sa charge les frais pédagogiques d'Anthony MALASSAGNE , convention avec le Conseil Régional rubrique formation des bénévoles.
- Les clubs qui ne sont pas encore affiliés doivent le faire de toute urgence, sinon leurs tireurs ne pourront participer aux épreuves.

- **RECOMPENSES :**

- **Le président remet aux représentants des clubs présents des récompenses aux premiers des classements régionaux des petites catégories ainsi qu'au tireur désigné « escrimeur de l'année 2011 » et à « l'arbitre de l'année 2011 ».**

- escrimeur de l'année 2011 :
  - **JULIEN Robert S.E.S.C.**
- arbitre de l'année 2011
  - **KERGUELIN Thomas Chamalieres**

POUSSINNES :	PINTAT Léane	Club d'ORCET
POUSSINS :	MIELCARECK Félix	Club de VOLVIC
PUPILLETTE :	DOLMAZON Faustine	Club d'YSSINGEAUX
PUPILLE :	LAVEISSIERE Gaël	Club de MONTLUCON
BENJAMINE FLEURET :	VANNEREAU Clémence	Club de CLERMONT FD
BENJAMIN FLEURET :	MIELCARECK Gaspard	Club de VOLVIC
BENJAMINE EPEE	MARTINEAU Sandrine	CLERMONT FD
BENJAMIN EPEE	POLYCARPE Julien	C.E. BOURBONNAIS
BENJAMINE SABRE	GRANGER Lucie	STE SIGOLENE
BENJAMIN SABRE	PRADEL Tybo	ST FLOUR

- Le Président déclare l'assemblée générale terminée et souhaite une bonne saison à tous..

le secrétaire

Le Président